

## FILLES ET GARÇONS À L'ÉCOLE :

elles et ils font l'égalité



N°21 - MARS 2024

### Éditorial

Le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes a fait paraître au mois de janvier son <u>6ème rapport sur l'état des lieux du sexisme en France</u>. Il s'appuie sur un baromètre réalisé par l'institut *Viavoice* auprès d'un échantillon représentatif de 3 500 personnes âgées de 15 ans ou plus.

Si notre société est de plus en plus consciente des inégalités de genre (le monde du travail étant perçu comme la sphère la plus inégalitaire), le sexisme apparaît comme bien vivace. D'après le rapport, cela s'explique par une adhésion de plus en plus forte aux stéréotypes, notamment chez les jeunes hommes. De plus, il apparaît que les idées masculinistes gagnent du terrain.

Le rapport s'attache à analyser les causes de la persistance des stéréotypes en dégageant trois « incubateurs du sexisme » : la famille, l'école et les contenus numériques. Dans la première, les traitements différenciés, le plus souvent inconscients, et les jouets font le terreau du sexisme. Quant à la seconde, elle constitue une étape de « cristallisation » : les orientations, genrées, sont vectrices d'inégalités et l'éducation à l'égalité fait souvent défaut mais les jeunes générations estiment toutefois que les inégalités sont prises en charge par le personnel scolaire. Enfin, l'usage du numérique concourt à l'amplification du sexisme.

Ce constat, bien que relativement pessimiste, ne doit pas nous décourager mais au contraire nous inciter à poursuivre nos efforts et à construire une approche globale afin de créer les conditions d'une égalité effective entre les filles et les garçons.

#### Laurence DUCOUSSO-LACAZE

Référente académique à l'égalité filles-garçons et à la lutte contre les LGBT+phobies





## Deux temps forts de l'égalité filles-garçons dans notre académie

#### LA 6ème ÉDITION DU FORUM NUMÉRIQU'ELLES

Cette année, comme lors de l'édition précédente, le forum du numérique destiné aux collégiennes et lycéennes, a été proposé en deux versions : l'une le 24 novembre à UniLaSalle Amiens, l'autre le 8 décembre à distance avec Proméo Beauvais. Ainsi, ce sont plus de 650 élèves qui ont pu découvrir des entreprises, des formations et manipuler lors de cet événement organisé par le Rectorat avec le CORIF Lille, en partenariat avec Amiens Métropole. De retour dans leur établissement, les élèves sont invitées à devenir Ambassadrices du numérique auprès de leurs camarades.



Selon vous, quels mots définissent le mieux le forum Numériqu'Elles 2023 ? Nuage de mots réalisé à la fin du forum dans l'atelier animé par la DRANE

#### LA LABELLISATION

Cette année 15 établissements ont été labellisés :

- Collèges: Montaigne, Saint-Quentin; Joliot-Curie, Tergnier; Pierre Sellier, La Capelle; Paul Eluard, Gauchy; Simone Veil, Cauffry; Pierre Mendès France, Méru; Camille Desmoulins, Guise; Guy Mareschal, Amiens
- Lycées: Jeanne Hachette, Beauvais; Roberval, Breuil-le-Vert; Jean Monnet, Crépy-en-Valois; Paul Claudel, Laon; Louis Thuillier, Amiens; André Malraux, Montataire; Les Jacobins, Beauvais



Trois actions relevées dans les dossiers de candidature (parmi bien d'autres!) :

- Une course en relais et duo lors du cross annuel au lycée Paul Claudel de Laon : les équipes sont composées d'une doublette masculine et d'une féminine qui parcourent successivement la même distance. Les deux élèves de chaque doublette courent ensemble et l'arrivée se fait main dans la main.
- Un axe des Cordées de la réussite mises en place au lycée des métiers Roberval de Breuil-le-Vert pour les métiers des transitions numérique et énergétique : la mixité filles-garçons fait partie des indicateurs de réussite.
- Une pastille distinctive au CDI du collège Guy Mareschal d'Amiens : les nombreux ouvrages portant sur le sujet de l'égalité filles-garçons sont ainsi facilement identifiables!



Retrouvez l'espace ressources labellisation sur intranet :

https://intranet.ac-amiens.fr/3832-labellisation-egalite-filles-garcons.html?var\_mode=calcul



# Une assemblée égalitaire au lycée Lamarck d'Albert

Magali Charki – professeure d'espagnol – Lycée Lamarck, Albert

Depuis le mois de décembre 2023, les élèves, les professeurs et les personnels voulant s'engager dans la lutte pour plus d'égalité, peuvent se réunir une à deux fois par mois afin d'échanger et monter des actions visant à réduire les discriminations et développer l'inclusivité.

#### D'INSPIRATION HISPANIQUE

Ce projet s'inspire d'une expérience européenne de « jobshadowing » (séjour d'observation des pratiques) dans un lycée andalou (IES Severo Ochoa de Grenade) qui met en place une assemblée féministe et diverses actions en faveur de l'inclusion. Le format d'assemblée proposé au lycée Lamarck permet d'aborder l'égalité au sens large : égalité filles/garçons, lutte contre lgbtphobies, lutte contre le validisme et contre le racisme.

#### CONTRE LE SEXISME ET L'HOMOPHOBIE

Lors de la première assemblée, les élèves ont rapporté que le sexisme et l'homophobie étaient les deux discriminations les plus fréquentes au sein du lycée. Une réflexion s'est donc engagée autour de ces deux thèmes et elle nous a permis d'envisager une série d'actions telles que :

- un dictionnaire vidéo afin d'apporter un éclairage sur certains mots en lien avec les discriminations ;
- des saynètes « surprises » reproduisant des situations de discrimination afin que tout le monde puisse prendre conscience des problèmes ;
- un padlet avec des ressources accessibles grâce à un QRcode pour les élèves en souffrance;
- d'autres actions en lien avec les grandes dates du calendrier (25 janvier, 8 mars, 17 mai, etc.).

#### **UN PROJET GLOBAL**

Cette assemblée égalitaire fait partie d'un projet plus global, le projet EVAS (éducation à la vie affective et sexuelle) qui a débuté cette année, faisant le lien également avec le protocole pHARe contre le harcèlement.

Avec tous ces projets, le lycée Lamarck est pleinement engagé dans la réussite, mais aussi le vivre ensemble et le bien être de chacun et chacune.







### RESSOURCES sur le procès de Bobigny

Marie-Claire Chevalier, 16 ans, victime d'un viol, est poursuivie pour avoir avorté ; sa mère et trois autres femmes pour l'avoir aidée. En octobre et novembre 1972, leur avocate, Gisèle Halimi, fait de leur procès une tribune politique qui a marqué l'histoire et ouvert la voie à la légalisation de l'IVG en 1975.

#### **UNE CLASSE INVESTIGATION DU CLEMI**

Le scénario, diffusé en partenariat avec l'Ina, s'adresse aux élèves de cycle 4 et aux lycéens et lycéennes. Il relate les faits et les élèves sont envoyés pour couvrir le procès de Bobigny : ils écoutent les propos tenus au tribunal et regardent, lors de la séance préparatoire, des vidéos d'archives de l'Ina. Une approche pluridisciplinaire permet de travailler l'éducation aux médias mais aussi l'éducation à la sexualité.

Formation en ligne et envoi du kit sur inscription

https://www.clemi.fr/fr/classe-investigation.html



#### **SUR LUMNI**

Une sélection de documentaires, d'extraits de journaux télévisés et d'émissions radiophoniques permettent d'aborder l'évolution de la place des femmes dans la République, les combats pour leurs droits et l'engagement pour l'égalité.

https://enseignants.lumni.fr/parcours/1115/proces-de-bobigny-gisele-halimi-plaide-pour-la-depenalisation-de-l-avortement.html

#### **UNE BANDE DESSINÉE**

Bobigny 1972

L'ouvrage, très riche, prend quelques libertés avec les faits.

Marie Bardiaux-Vaïente et Carole Maurel, Glénat, 25 €



#### CONTACT

Laurence DUCOUSSO-LACAZE

Référente académique Egalité filles-garçons Lutte contre les LGBT+phobies

Rectorat d'Amiens

<u>.aurence.Ducousso-Lacaze@ac-amiens.fl</u>





Fraternité

